

Rencontre 5 / Séance ordinaire  
21 février 2022

## FAITS SAILLANTS

Voici les faits saillants de la dernière séance du Comité de parents afin de notamment simplifier la présentation des éléments traités lors de vos conseils d'établissements.

Ils permettent également aux écoles qui n'ont pas de représentants ou de substituts de savoir ce qui s'y passe. Si une telle école souhaitait nommer un représentant ou un substitut en cours d'année, il est possible de le faire en organisant une assemblée générale extraordinaire. Contacter le Comité de parents pour plus de détails.

### Séance du 21 février 2022

**Protectrice de l'élève** – Information

Présenté par M<sup>me</sup> France Deschênes, protectrice de l'élève du CSSDN

M<sup>me</sup> Deschênes présente aux membres du Comité de parents son rôle de protectrice de l'élève notamment :

- Qui peut faire une plainte (les parents ou les élèves);
- Rôle d'influence auprès du CSSDN, mais elle n'est pas décisionnelle;
- Rôle de conseils et de conciliation;
- Types de plaintes (services scolaires, transport, choix d'école, classement, différent avec l'établissement scolaire, etc.);
- Elle travaille en étroite collaboration avec le CSSDN, notamment avec le Secrétariat général;

La protectrice de l'élève ne s'occupe pas de ce qui touche aux ressources humaines, les plaintes sont alors redirigées vers le supérieur immédiat.

Les données sont confidentielles, on ne peut pas énoncer des choses qui relèvent d'un autre élève. Par exemple, dans le cadre d'intimidation, il n'y aura pas la divulgation des mesures qui seront assurées par l'établissement dans le cadre de la plainte.

Il est important que la personne qui porte plainte transmette l'ensemble de l'information et soit transparente, afin qu'elle puisse aider adéquatement l'élève dans la situation et travailler sur des bases solides.

Avoir recours à la protectrice de l'élève c'est un droit. Il n'en demeure pas moins que la protectrice de l'élève doit s'assurer que la loi ou les règlements sont respectés.

Le processus de plainte est documenté sur le site internet du CSSDN avec les coordonnées de la protectrice de l'élève, à l'adresse suivante : [Protectrice de l'élève | Centre de services scolaire des Navigateurs \(cscdn.gc.ca\)](https://cscdn.gc.ca)

## Élections au conseil d'administration du CSSDN (printemps 2022) – Adoption

Présenté par M<sup>e</sup> Sandra Cauchon, secrétaire générale du CSSDN

Il y aura deux postes dédiés aux parents d'un élève dans les districts 2 et 5 qui seront en élection. Il s'agit de deux mandats qui arrivent à échéance. Les personnes éligibles dans les districts 2 et 5 vont recevoir un courriel pour déposer leur candidature.

Il est important de mentionner que les administrateurs qui effectuent leur premier mandat doivent suivre une formation obligatoire.

La procédure électorale incluant l'échéancier a été adopté par les membres.

---

### Le rapport annuel d'un conseil d'établissement – Information

Présenté par M<sup>e</sup> Sandra Cauchon et M<sup>me</sup> Sonia Bédard, directrice de l'École secondaire les Etchemins

Selon la LIP, chaque conseil d'établissement doit adopter un rapport annuel. Il est prévu que le MEQ dicte le contenu du rapport annuel. Toutefois, l'uniformisation du contenu est actuellement en processus de développement. Ainsi, le canevas obligatoire devrait être adopté pour l'année 2021-2022.

Le CSSDN suit de près l'adoption du règlement afin que les établissements puissent adapter le contenu obligatoire de leur rapport annuel.

M<sup>me</sup> Bédard présente le rapport annuel de l'École secondaire de l'Horizon, à titre d'exemple. Il est à noter que le rapport annuel présenté n'est pas le canevas obligatoire du MEQ.

Le projet éducatif ainsi que le rapport annuel sont déposés sur le site Internet des établissements.

---

### Rapport de comité :

- **Délégués à la FCPQ :**
  - 5 février 2022 – Conseil général de la FCPQ
    - Le résumé du Conseil général sera joint au courriel des Faits saillants.
  - La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a récemment lancé une série de cinq capsules pour les parents d'élèves. Ces capsules s'adressent autant aux parents qui souhaitent s'impliquer sur un comité pour la première fois qu'aux parents qui ont déjà plusieurs années d'expérience dans des comités scolaires ou tout autre type de comité.  
Les capsules sont disponibles à l'adresse suivante : [Parents dans les instances scolaires - FCPQ](#)
  - Prochaine rencontre – À déterminer
- **CCSEHDAA :**
  - Dernière rencontre – 7 février 2022
    - Le 16 mars à 19 h se tiendra une formation sur la double-exceptionnalité/douance et interventions clé à privilégier – Capacité de 90 participants.
    - L'événement annuel du Comité EHDAA se fera en mai, présentation des services d'adaptation scolaire et réseautage avec les parents du comité.
  - Prochaine rencontre – 4 avril 2022

- **Transport** : La prochaine rencontre aura lieu en 22 février 2022
- **Fondation Musique en Tête** :
  - Pas de rencontre depuis la dernière séance du Comité de parents;
  - Prochaine rencontre – À déterminer
- **Conseil d'administration** :
  - 25 janvier 2022 :
    - Plan triennal des établissements;
    - Calendrier des séances;
    - Décisions administratives.
  - Prochaine rencontre – 22 février 2022

**Mot de la Directrice générale :**

- **Anglais intensif** :
  - Il s'agit d'un projet important au CSSDN pour tenter de trouver des solutions pour assurer une pérennité dans l'année, eu égard à la pénurie du personnel.
  - Présentation de M<sup>me</sup> Pascal Girard-Toupin des Services éducatifs.
    - La présentation sera déposée sur le site Internet du Comité de parents à l'adresse suivante : [Liens utiles | Centre de services scolaire des Navigateurs \(csdn.qc.ca\)](https://liens utiles | Centre de services scolaire des Navigateurs (csdn.qc.ca))
- **Pénurie du personnel** :
  - Il semble que cette problématique sera là jusqu'en 2030.
  - Il y a beaucoup de changements au niveau du personnel et du transport;
  - Le CSSDN tente d'assurer au mieux les services aux élèves;
  - Le CSSDN fait également un plan de relève et essaie de donner le plus d'accompagnement possible.
- **Qualité de l'air** :
  - Le MEQ fera une publication concernant tous les CSS où il y aurait des problématiques.
- **Pandémie** :
  - Le CSSDN applique les consignes de la Santé publique.

-----  
**Site Internet Comité de parents :**

<https://web.csdn.qc.ca/ecoles/comite-de-parents>

**N'oubliez pas de vous abonner à la page Facebook du Comité de parents :**

<https://www.facebook.com/Comité-de-parents-du-Centre-de-services-scolaire-des-Navigateurs-1840218642866275/>

\*\*\*N'hésitez pas à partager la page Facebook aux parents de vos établissements.\*\*\*  
-----

**Prochaine séance** : 21 mars 2022 à **19 h**